

Atelier citoyen « Vie sociale et culturelle au Vieux-pays » du 29-05-13

**Présents :**

**Collège des habitants :**

Nicole VALISSANT, Arlette et Michel PALAZOT, Corinne DUMONT, Kumar JAYA, Marie-France BRIDIER, Bernard ROSCHI, Antoine GILBERT, Claudine VINCENT-SULLY

**Collège des élus :**

Sophie DARTEIL, Maire-adjointe à l'Education, Chargée du Conseil de quartier du Vieux-pays; Eric ALLIGNER, Conseiller municipal, Chargé du Conseil de quartier du Vieux-pays

**Collège des personnes qualifiées :**

*Parc d'équitation du Château bleu :* Xavier BOURGEOIS, Directeur

*Ville de Tremblay-en-France :* Hélène LANGLOIS, chef du service Action culturelle ; Rosica TOMOVA, Directrice adjointe, division Démocratie locale

*Excusés :* Halim BELMOKHTAR, Directeur de la Maison de quartier et Bernard BOULON, Président de l'association « Comité des fêtes »

.....

Cette réunion, organisée au centre équestre, a permis aux habitants de débattre avec les élus, le service Action culturelle et le directeur du parc d'équitation, de la vie sociale et culturelle du Vieux-pays. Les habitants du conseil de quartier ont découvert, à travers une visite commentée, le fonctionnement du centre équestre. Ils ont également échangé sur le festival de cirque « La Fête du Chapâteau bleu » et les autres animations dans le quartier.

**1) Présentation du Parc d'équitation du Château bleu**

Le directeur du centre équestre du Château bleu a présenté l'équipement aux habitants. Le centre équestre est un projet du Syndicat d'équipement et d'aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye (SEAPFA) qui réunit cinq villes : Tremblay-en-France, Sevrans, Villepinte, Aulnay-sous-Bois et Le Blanc Mesnil. C'est le premier centre en France géré par une société coopérative. Les habitants des cinq villes sont prioritaires sur les inscriptions au centre et bénéficient de tarifs préférentiels. L'équitation est gratuite pour les classes d'école. Il y a une soixantaine d'équidés (chevaux et poneys) répartis dans cinq écuries. Quatre manèges de taille différente sont aménagés, ainsi qu'une carrière pour les cours des grands et les compétitions. Les tremblaysiens représentent une bonne partie des usagers du centre. Le public est varié : des jeunes, des adultes, des enfants des centres aérés, des personnes handicapées, etc. Chaque année le parc d'équitation du Château bleu accueille et organise à Tremblay l'événement équestre handisport : « Cap Hunter ». Cette manifestation s'articule autour d'un concours hippique et rassemble des cavaliers valides et handicapés.

**2) Le festival de cirque « La Fête du Chapâteau bleu »**

H. Langlois a présenté « La Fête du Chapâteau bleu », organisée tous les ans depuis 2006 au parc du Château bleu. Cette année elle aura lieu du 14 au 16 juin. Il s'agit du plus grand festival des arts du cirque en Ile-de-France : 15 spectacles, 30 représentations en plein air ou sous chapiteau et près de 8 000 participants. Ce festival est ainsi devenu identifiant pour la ville. Le festival est gratuit et ouvert à tous. Le cirque est un art populaire qui a la capacité à

faciliter l'accès à la culture. C'est pourquoi il rassemble des personnes de situations sociales très éclectiques. Les formes du cirque présentées au festival peuvent être très traditionnelles, mais aussi très contemporaines (le cirque équestre, le clown, la magie, l'acrobatie, etc.).

Le cirque recrute des bénévoles pour partager les moments de la préparation avec des habitants volontaires. Leur présence est très importante pour le festival. Chaque bénévole possède son propre planning qui s'adapte entièrement à ses disponibilités. Si certains habitants du quartier souhaitent rejoindre le groupe des bénévoles, ils peuvent contacter le service « Action culturelle » au 01.49.63.71.81.

Les responsables du festival et du centre équestre souhaitent travailler davantage avec les habitants du quartier et sont ouverts à toute proposition pour développer des projets socio-culturels au Vieux-pays.

### **3) Les différents temps de fête au Vieux-pays :**

Beaucoup d'événements étaient organisés au Vieux-pays dans le passé, mais progressivement certaines manifestations ont été supprimées, car il y avait de moins en moins d'habitants volontaires. Certaines fêtes ont perdu leur sens, d'autres étaient trop coûteuses pour être maintenues. La « Saint-Médard » et la « Saint-Jean » se fêtent de moins en moins. Les initiatives qui existent toujours dans le quartier sont : le feu d'artifice du 13 juillet, la brocante et la décoration du sapin de Noël (les deux dernières organisées par le « Comité des fêtes »).

#### Remarques et propositions des habitants :

La plupart des habitants connaissent la « Fête du chapâteau bleu » et y participent régulièrement.

Certains habitants pensent que les terres agricoles, les fermes et les granges représentent un patrimoine historique non-négligeable qui doit être davantage valorisé, à travers par exemple, des parcours de découverte de ces lieux, organisés pour les nouveaux arrivants.

Les habitants constatent que le parc du Château bleu est peu fréquenté, même si son règlement a été modifié l'année dernière. Depuis la modification du règlement les usagers peuvent faire du vélo et du roller sur les parties carrossables du parc et promener leurs chiens en laisse. Néanmoins, beaucoup d'habitants ne savent pas que le règlement a été modifié, car les anciens panneaux d'interdiction n'ont pas été enlevés. Ce problème sera signalé aux services techniques de la ville.

Un habitant pense que si le parc est peu utilisé, c'est peut-être parce que « la plupart des habitants du Vieux-pays ont des jardins et n'ont pas forcément besoin de sortir pour profiter des espaces verts ». Pour que le parc soit plus fréquenté, il faudrait y créer plus d'animations. La « Fête du Chapâteau bleu » et « l'Integrathlon » (un évènement sportif pour des personnes valides et handicapés) attirent beaucoup d'habitants. Ce serait bien par exemple d'organiser plus d'activités pour les familles : raconter des contes de fées aux enfants sous un arbre, ou organiser un repas entre voisins, comme les repas champêtres organisés autrefois par le « Comité des fêtes ».

Une habitante considère que ce serait intéressant d'organiser plus de compétitions équestres.

Le directeur du centre équestre propose d'organiser des balades de découverte du parc du Château Bleu à poney, pour les plus petits.

Il est également envisagé de faire participer un cheval à la fête de Noël. Par exemple, la calèche du Père Noël pourrait être tirée par un cheval. L'association « Comité des fêtes » peut prendre contact avec le directeur du centre équestre lors de la préparation de cette manifestation à la rentrée, afin de définir comment les chevaux y seront intégrés. Il est possible d'organiser une déambulation à cheval dans le quartier, sur le parcours entre l'école et la place du Colonel Henri Rol Tanguy où le sapin sera installé.

#### Prochaine réunion

Comme convenu avec les habitants, le prochain atelier qui sera organisé fin juin, portera sur la thématique « Santé et offre de soins au Vieux-pays ».